

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 6-7

Artikel: Résistance en Suisse (1939-1945)
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résistance en Suisse (1939-1945)

Par le colonel Hervé de Weck

1. L'ambassadeur Lindt publie ses souvenirs...

Durant l'entre-deux-guerres, le futur ambassadeur August Lindt a travaillé comme correspondant de presse en Asie, en Afrique et au Proche-Orient. En 1939, il regagne la Suisse et devient l'une des têtes pensantes d'Armée et Foyer, cet organe créé par le Général Guisan, dans le but d'informer les troupes en service, mais également l'ensemble des hommes et des femmes du pays. Ne faut-il pas leur communiquer ce que les médias, censure et politique obligent, ne peuvent pas leur dire ? En 1992, Lindt publiait ses souvenirs chez un éditeur bernois ; une traduction en français est sortie au début 1995¹.

Si le livre d'André Lasserre sur les courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale² montre les états successifs de l'opinion publique, le travail et l'impact d'Armée et Foyer, tels qu'on pouvait l'apprécier depuis le Palais fédéral, les souvenirs d'August Lindt traitent du même sujet au « ras du sol », sur la base de situations concrètes.

Le témoin est bien placé, puisqu'il a la mission d'organiser les cours d'Armée et Foyer à l'intention des civils et qu'accessoirement, il est l'« homme de liaison » d'A + F auprès de Philipp Etter, chef du Département de l'intérieur.

Pilet-Golaz, l'homme à abattre

Lindt, simple caporal, participe en 1940 à la « conjuration des officiers ». Ces cadres militaires, alertés par le discours de Pilet-Golaz du 25 juin 1940, prévoient d'arrêter le Conseil fédéral, voire le Général si la résistance à outrance n'était pas ordonnée en cas d'invasion allemande. Le Commandant en chef, informé de ce « complot », se contente de prendre des mesures disciplinaires symboliques. Ne vient-il pas de donner une consigne de résistance lors de son fameux rapport du Grütli ?

Alfred Ernst, Emil Häberli, Hans Hausamann et Max Waibel du service de renseignements de l'Armée, Wilhelm Lützenschwab et Willy Moser, respectivement chefs de la police politique bâloise et zurichoise, August Lindt continuent

pourtant de se rencontrer régulièrement pour apprécier en commun la situation politico-militaire. Dans ce groupe, on se montre très hostile envers le chef du Département politique fédéral, Pilet-Golaz, accusé de sympathies envers l'Allemagne et la « démocratie autoritaire ». De plus, il n'aurait pas respecté ses devoirs de ministre d'un Etat neutre, en cherchant à favoriser une paix séparée entre l'Allemagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ?

Alors que l'issue de la guerre apparaît de plus en plus évidente, « sur le plan national il représente une charge pour l'ensemble du Conseil fédéral. Sur le plan international, il n'est pas l'homme adéquat pour entamer avec les Alliés les pourparlers indispensables qui sortiront la Suisse de son isolement. Personne ne peut penser sérieusement que Londres et Washington ne se souviendront pas de son attitude face aux victoires allemandes. Lindt et ses amis doutent également de sa volonté de renouer un jour les relations diplomatiques avec l'Union soviétique. Ils devront attendre le début novembre 1944, et le camouflet que

¹ Lindt, August R. : Le temps du hérisson. Souvenirs, 1939-1945. Carouge, Editions Zoé, 1995. 204 pp.

² La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale. Lausanne, Payot, 1989. 406 pp.

lui inflige Staline en refusant de discuter d'un éventuel échange de diplomates pour que Pilet démissionne !

Les affirmations du « témoin » August Lindt ne confirment pas les conclusions des historiens qui tendent aujourd'hui à réhabiliter Pilet-Golaz en montrant qu'il n'avait pas de sympathies louches, mais que, comme ministre des Affaires étrangères, il devait, vu les circonstances, adopter un « profil bas ». Lindt raconte ses souvenirs, publie une source ; il n'a pas la prétention d'écrire une biographie documentée du conseiller fédéral vaudois.

Les dangers de l'« adaptation »

Selon Lindt, les partisans de l'alignement de la Suisse sur l'Allemagne présentent un danger réel jusqu'au milieu de l'année 1943. De nombreux jeunes Suisses, au début de la campagne de Russie, franchissent illégalement la frontière pour se rendre en Allemagne. Si, parmi eux, se trouvent quelques militants frontistes, il y a des aigris, des déçus, des désespérés qui cherchent à fuir des tensions familiales ou des conditions de travail décevantes. Pourtant, la plupart de ces « déserteurs » agissent par goût de l'aventure, fascinés par des illustrés allemands comme Signal ou Adler et par le « romantisme » de la guerre.

Après l'invasion de l'Union soviétique, la situation intérieure en Suisse cause de l'inquiétude, car « les frontistes et les partisans de l'adaptation, farouchement anticommunistes, vont pouvoir donner libre cours à leur antibolchevisme. Combien de Suisses cesseront de voir dans le nazisme leur véritable ennemi ? » Par bonheur, l'écrasante majorité des Suisses ne va pas se laisser induire en erreur par ce « vernis religieux » donné à la guerre contre la Russie...

Pas de contacts avec les SS !

En 1943, Lindt et ses amis se montrent farouchement opposés à des rencontres entre Roger Masson, chef du service de renseignements, et Walter Schellenberg de la SS, d'autant plus à une entrevue Guisan-Schellenberg qui aurait pour but de convaincre l'Allemand de la volonté de la Suisse de résister, même à une invasion alliée. Le groupe n'a aucune confiance dans la ligne organisée à cette occasion par Masson, qui devrait alerter les autorités suisses en cas de risque d'invasion par la Wehrmacht. Les renseignements de Schellenberg s'avèreront faux. Se met-il en évidence ou fait-il de l'intoxication ?

La fin de non-recevoir opposée par Masson aux mises en garde et avertissements de ses jeunes collaborateurs crée des ten-

sions et des divisions au sein du SR.

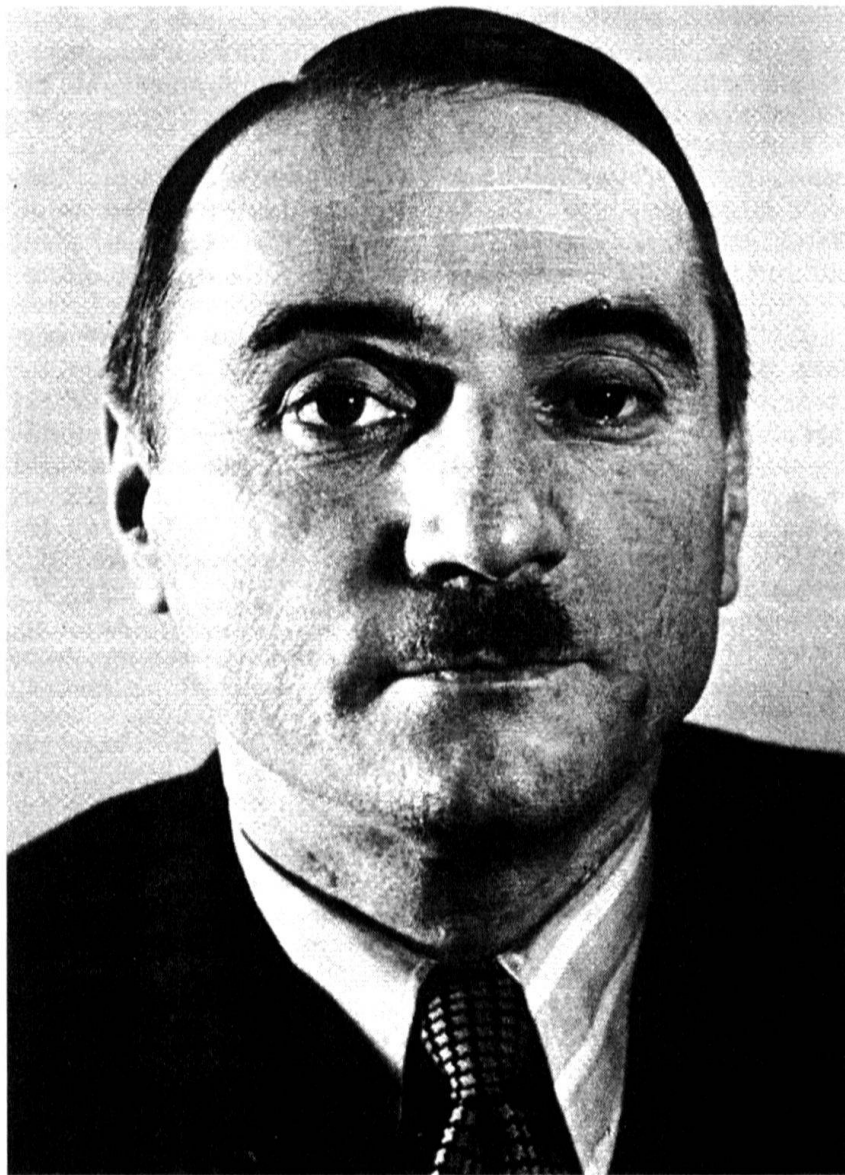
L'attitude de ces hommes ne s'explique pas par une conception rigide de la neutralité. Ils savent très bien que « le service de renseignements est la seule partie de l'armée suisse à se trouver en état de guerre. » Sans que, pour autant, ses responsables mettent en doute la politique de neutralité du Conseil fédéral, ils ne peuvent pas rester neutres. « Nous savions bien que le destin de la Confédération dépendait de l'issue de la guerre. Une victoire allemande signifiait la fin du plurilinguisme, du fédéralisme et de la démocratie directe. (...) Représentants (...) d'une génération qui se trouvait alors aux premières lignes dans les pays voisins, nous étions un peu mal à l'aise de pouvoir vivre dans un Etat neutre, à l'abri du danger. (...) A l'exception d'Ernst, nous étions tous en contact avec les services de renseignements alliés. Chacun d'entre nous prenait la pleine et entière responsabilité de ses actes. Nous ne voulions pas nous justifier en invoquant un ordre venu d'en haut ou la complicité de nos camarades. »

2. Réhabilitation du conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz

L'ancien président de la Confédération, Georges André Chevallaz, publiait à la fin de l'année 1995 son

dixième livre, *Le défi de la neutralité*¹, dans lequel il fait la synthèse critique des principaux ouvrages traitant de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Il exploite son expérience au Conseil fédéral pour éclairer la genèse de certaines décisions gouvernementales et en profite pour relativiser, voire corriger des affirmations d'historiens objectifs et honnêtes, mais qui ne mettent pas toujours en lumière l'ensemble des enjeux politiques, diplomatiques, stratégiques et opératifs. Et surtout Georges-André Chevallaz, dans le sillage d'Erwin Bucher, auteur de *Zwischen Bundesrat und General*², réhabilite Marcel Pilet-Golaz, responsable de la politique étrangère de la Suisse jusqu'en novembre 1944.

Son activité réelle n'a rien de commun avec les accusations fracassantes de certains historiens « critiques » : Pilet n'était pas favorable à l'Axe ! On succombe facilement « à la tentation d'une vision manichéenne de l'histoire, séparant l'ivraie du bon grain, les réprouvés que l'on voue à la géhenne et les élus destinés à l'éternité de la mémoire. » Il convient d'apprécier objectivement « le rôle des personnalités (...), ni héros ni traîtres, acclamés ou injustement décriés, mais visant, les uns et les autres, chacun selon sa mission, sa vocation et son tempérament, à maintenir



le pays hors de la mêlée (...).»

Le discours du 25 juin 1940

L'extrême réserve de Pilet-Golaz, son intelligence acérée, son ironie cinglante lui interdisent de véritables contacts avec les foules et les individus, d'autant plus qu'il prend plaisir à déconcerter et manque parfois de

psychologie, ce qui provoque des malentendus.

On lui a sévèrement reproché le discours du 25 juin 1940, bien que celui-ci ait été approuvé par le collège gouvernemental. Pour en comprendre le sens, il faut le situer dans le contexte de l'« état de choc » dans lequel se trouvent les élites suisses, que leur

¹ *Le défi de la neutralité. Diplomatie et défense de la Suisse. 1939-1945. Vevey, Editions de l'Aire, 1995. 430 pp.*

² *Zwischen Bundesrat und General. Schweizer Politik und Armee im Zweiten Weltkrieg. St. Gall, 1991.*

cœur se situe à droite ou à gauche, au lendemain de la défaite française. Même la *Gazette de Lausanne* oscille entre la volonté de « tenir » et l'obligation de « s'adapter ». Les deux tiers des Suisses entendent la version allemande du discours, de la bouche du conseiller fédéral Philipp Etter dont la « voix d'outre-tombe » semble annoncer des catastrophes. C'est de Suisse alémanique que viennent surtout les réactions négatives de la part de notables, de journalistes ou de politiciens parfois jaloux d'un Pilet trop brillant. Il n'en reste pas moins que le discours suscite plus de commentaires après coup que d'attention sur le moment.

Quelle qu'en soit la lecture par la légation d'Allemagne à Berne, les propos tenus ne laissent pas prévoir une victoire définitive de l'Axe et une résignation à la domination allemande. Dans un climat de crise intense, c'est plus un prêche de pasteur que l'intervention d'un gouvernement soucieux d'annoncer ses intentions et l'imminence de mesures importantes. Le discours ne souffle mot du demi-million d'hommes qui assurent la défense du pays...

Il ne concède rien à l'idéologie nazie ou fasciste, mais fait penser à l'« ordre moral » du maréchal Pétain. La défaite dont, en France comme en Suisse, on rend responsable la III^e République, la déconsidère complètement, alors que le régime qui prend corps à

Vichy ne semble pas s'inspirer des fanatismes démagogiques allemands et italiens.

Dans le discours de Pilet, la tonalité « reste feutrée et le propos sibyllin. Peut-il en être autrement vu la menace immédiate et le formidable déséquilibre des forces ? « Une proclamation de patriotisme agressif eût pu facilement, dans les hésitations des maîtres de l'Allemagne, déclencher l'avalanche. Le Conseil fédéral prenait déjà des risques sérieux – et nécessaires – en ne célébrant nullement la victoire de l'Axe, en ne s'alignant pas sur l'Europe totalitaire (...) » Le discours de Pilet, le 25 juin, les propos de Guisan au Grütli, le 25 juillet, relayés par un Ordre d'armée, s'avèrent finalement complémentaires. Pour redresser le moral déprimé, le Commandant en chef se montre plus persuasif que l'autorité politique contrainte à la prudence, vu les négociations qu'elles conduisent pour assurer la survie économique du pays.

Céder sur des détails pour préserver l'essentiel

Pendant la période marquée par les victoires fracassantes de l'Allemagne, Pilet adopte un profil bas, choisissant des formules ambiguës. Selon le ministre allemand à Berne, le chef du Département politique aurait déclaré l'attaque allemande contre l'URSS « conforme aux intérêts de l'Europe ». Si l'on analyse de tels propos sans

malveillance, on en conclut que Pilet fait des oracles dignes de la Pythie ! Des concessions ponctuelles du Conseil fédéral – pas seulement de Pilet-Golaz – peuvent faire douter de la volonté de résistance des autorités en été 1940 : restitution à l'Allemagne d'avions et de pilotes qui ont violé l'espace aérien suisse, démobilisation partielle sous le prétexte que les foins attendent. Mais il ne faut pas parler d'« alignement » !

Pilet se montre d'ailleurs plus réaliste que le Général dans son appréciation de Mussolini. Celui-ci sacrifie, selon le chef du Département politique, ses sympathies envers la Suisse à sa politique de grandeur et son influence n'est pas suffisante pour qu'il parvienne à modifier les plans de son complice Hitler. Les conseils d'« alignement » de son ministre à Berlin, Hans Frölicher, Pilet ne les suit pas ! Il y a pourtant, le 10 septembre 1940, la « malencontreuse » réception au Palais fédéral de trois émissaires frontistes du Mouvement national suisse, décidée en accord avec le Conseil fédéral. Il s'agit de sonder des personnages dont le mouvement sera interdit le 19 novembre suivant, avec le plein accord de Pilet-Golaz.

Contrairement à ce que prétend le major Hans Hausmann, qui gère une officine de renseignements travaillant pour le compte du SR suisse, Pilet-Golaz n'a pas incité les Alliés occidentaux à faire une paix séparée avec l'Allemagne.

Cet officier fabrique parfois lui-même les informations qu'il diffuse ; il tend à confondre les faits et ses opinions préconçues. Dangereux pour un homme du renseignement ! Cette attitude inquiétante n'empêche pas le chef du SR, le colonel brigadier Masson, de croire Hausamann sur parole. Les accusations de ce dernier font partie d'un véritable complot contre le chef du Département politique, et le Général n'est

pas tout à fait « innocent » dans cette affaire. Les deux Vaudois se supportent plus qu'ils ne s'entendent...

A la fin de l'année 1944, le gouvernement soviétique refuse de rétablir les relations diplomatiques avec la Suisse, rompues depuis 1918, malgré une initiative du Département politique. La réponse de Moscou date du 3 novembre, la lettre de démission de Pilet-Golaz du 7. Bien

qu'il ne porte pas seul la responsabilité de cet échec, il sait qu'il ne pourra pas être le ministre suisse des Affaires étrangères de l'après-guerre. Les socialistes lancent une campagne contre lui, ses coreligionnaires politiques ne le soutiennent plus : il décide alors de se retirer, ce qui ne l'empêchera pas de remettre à son successeur, Max Petitpierre, un bilan très clairvoyant des menaces qui ont pesé sur la Suisse entre 1940 et 1944. Georges-André Chevallaz a eu la bonne idée de publier en annexe cette pièce majeure du dossier « Pilet-Golaz ».

L'importance de la défense militaire

Dans *Le défi de la neutralité*, l'auteur privilégie l'action du chef du Département politique, laissant à l'arrière-plan le Commandant en chef de l'armée, dont il éclaire pourtant les grandes décisions.

Durant l'entre-deux-guerres, la doctrine d'engagement de l'armée suisse prévoyait de mener une « guerre de mouvement » sur le Plateau, dans le but d'atteindre une meilleure concentration des forces. Le colonel Däniker, en 1937, brise ce « tabou », démontrant que les moyens à disposition – il n'y a pas de formations mécanisées – ne permettent qu'une attitude défensive. L'Organisation des troupes 1938 et la création des brigades frontière, impose une défensive statique, du moins sur le front Nord.



Deux membres de la « conjuration des officiers » ; à gauche, le cap EMG Ernst, à droite, le cap EMG Waibel.

Après la défaite de la France, la stratégie du Réduit national se précise peu à peu. Guisan et ses subordonnés directs restent d'abord divisés : les uns veulent se battre sur le Plateau, les « techniciens germanophiles », Mieschler (3. CA), Labbart (4. CA) et Wille, prônent la solution d'une concentration maximale de l'armée dans un réduit alpin. Le Général, pour des raisons politiques et psychologiques plus importantes que les paramètres stratégiques et opératifs, adapte progressivement son dispositif ; l'essentiel de ses forces ne se trouve dans le Réduit qu'en été 1941. « Un délai est nécessaire pour que l'opinion comprenne et accepte à la fois la nécessité de la défense et la condition de la dissuasion : la perspective d'une résistance durable en terrain montagneux. » La lenteur de la procédure de décision, selon Chevallaz, incombe autant au commandement qu'aux autorités politiques qui n'ont pas donné l'impulsion nécessaire. Le 16 juillet 1940, le Conseil fédéral s'était contenté de prendre connaissance de la conception du Réduit et de l'accepter...

Sans la volonté de résistance manifestée par l'armée (en cas d'invasion, Guisan envisagerait même d'engager la division polonaise internée en juin 1940), la presse et l'écrasante majorité de l'opinion publique, la Suisse aurait couru le risque d'être conquise par la propagande idéologique nazie ou, sim-

plement, d'être envahie. Ce fait ne diminue pas le rôle capital d'une diplomatie conduite dans des conditions les plus défavorables, l'Axe encerclant le pays. Pilet a le mérite d'avoir sauvé l'indépendance, la neutralité et l'universalité des relations politiques et économiques.

La politique économique

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Suisse n'est pas l'usine trépidante qui produit exclusivement pour le III^e Reich conformément à la formule : « Les Suisses travaillent six jours par semaine pour l'Allemagne et consacrent le septième à prier pour l'Angleterre. » Entre 1940 et 1944, l'Allemagne fournit le 30 % en valeur des importations suisses (2,7 milliards) et 53 % du tonnage. Berlin achète à la Confédération pour 2,4 milliards, soit le 34 % des ventes suisses à l'étranger. Les échanges avec l'Axe représentent 50 % du commerce extérieur du pays. Malgré l'encerclement, le Conseil fédéral réussit à préserver l'universalité et la pluralité des échanges.

Les exportations suisses vers l'Allemagne s'élève à 33 % des exportations totales. Berne livre à l'Allemagne pour 1,4 milliard de matériel de guerre au sens large, dont 600 millions pour de l'armement proprement dit, alors que la production de guerre du III^e Reich semble avoir atteint 1172 milliards de francs suisses. La part de la Suisse à l'effort de guerre de

Hitler serait par conséquent de 0,8 à 1,6 % selon la notion retenue de matériel de guerre !

La réaction de Jean-Rodolphe de Salis, le célèbre chroniqueur alémanique, à la publication de *l'Histoire de la neutralité* par Edgar Bonjour situe bien l'injustice dont Pilet-Golaz a été la victime : « Le jugement sévère porté par le professeur Bonjour sur Pilet-Golaz et sa politique me laisse un sentiment de malaise, parce que ce jugement vise uniquement l'homme d'Etat qui, de tous les Suisses, eut de loin la tâche la plus difficile, la plus ingrate. Il est vraiment trop facile d'en faire un bouc émissaire. »

Le général Guisan a été, dans l'armée et dans le peuple une personnalité emblématique, mais il « n'en relève pas moins du Conseil fédéral qui lui a donné sa mission et l'a maintenue, lui en consentant les moyens. Le gouvernement a su assurer, dans une collégialité sans défaillance grave, la conduite de la politique étrangère et de la survie économique dans les conditions les plus critiques. Un Minger à la préparation militaire, un Obrecht et un Stampfli à la direction de l'économie, un Etter veillant à la conscience culturelle ont assuré la volonté d'existence, de défense et de libertés, les moyens matériels et la cohésion sociale indispensables. »

H. W.